

**Association des Plaisanciers de Port Le Goff**

22660 TREVOU-TREGUIGNEC

<http://www.applg.org>

Trévou-Tréguignec le

**Mr/Mme**

**rue**

**22660 Trévou-Tréguignec**

Cher adhérent,

Vous pouvez prétendre à partir de cette saison , à devenir titulaire de votre corps-mort. Vous avez rempli les conditions requises, c'est à dire avoir une ancienneté supérieure à 5 ans et votre résidence principale est située à Trévou-Tréguignec.

Si vous acceptez cette proposition, vous devrez régler un droit d'entrée d'un montant de 100 euros, par contre la cotisation annuelle chaque année sera de 90 euros au lieu de 150 euros,

Bien cordialement.

Le secrétaire

Daniel Coadou